

Quel avenir pour nos haies champêtrées ?

Arrachées ou gérées de façon inadaptée, les haies bocagères traditionnelles continuent de se raréfier.

Très souvent taillée excessivement au broyeur, la strate arbustive disparaît peu à peu de la haie et avec elle, la production de jeunes plants. Les arbres têtards, non entretenus ou alors taillés trop sévèrement, dépérissent et deviennent de plus en plus rares dans nos paysages.



◀ Haie rabattue au broyeur

Faute de matériel adéquat ou volonté de supprimer la haie, ce type d'entretien provoque des trouées dans la haie et très rapidement sa disparition complète.

Photo : F. Lécureur / LPO Sarthe

▼ Haie champêtrée «en fin de vie»

La strate arbustive n'existe plus. La plupart des têtards sont morts et la « relève » n'est pas assurée. Bientôt, seul le talus témoignera de l'existence ancienne d'une haie.

Photo : F. Lécureur / LPO Sarthe



Maintenir et entretenir les haies

Si l'on souhaite que l'ensemble des fonctions remplies par les haies champêtrées perdure, il est nécessaire, d'une part de préserver et de gérer de façon adaptée les haies bocagères traditionnelles et d'autre part, de diversifier la structure des nouvelles haies.

Une gestion adaptée de la haie doit nécessairement prendre soin des différentes strates.

Au niveau de la strate arborée, il est nécessaire de préserver et d'entretenir les arbres têtards existants. Leur entretien passe par un émondage périodique, tous les 8 à 10 ans en moyenne, en prenant soin de conserver une ou deux branches «tire-sève» qui facilitent la repousse de l'arbre.

Il est tout aussi important de créer à nouveau de jeunes arbres têtards dans les haies, qu'elles soient anciennes ou contemporaines.

La strate arbustive pourra être recépée tous les 10 ans en prenant soin de conserver quelques jeunes arbres qui pourront être conduits en têtard. Si celle-ci est taillée latéralement, l'opération doit être réalisée avec un outil qui permet d'obtenir des coupes nettes tel un lamier pour les grands linéaires. De même, en zone d'élevage, la mise en place d'une clôture permet d'éviter une trop forte consommation de cette strate par les animaux.

Enfin, il faut veiller au bon développement de la strate herbacée: ne pas la traiter chimiquement et, pour les nouvelles plantations, s'efforcer de retirer les films synthétiques au bout de quelques années.

La Plantation

Qu'elle soit plantée en zone rurale ou zone péri-urbaine, la haie doit comporter uniquement des essences locales car celles-ci sont parfaitement adaptées à nos régions et favorisent la biodiversité.

Il faut également privilégier la plantation de haies pluristratifiées en prenant soin de choisir des essences d'arbres qui pourront être conduits en têtard.

Si la plantation est réalisée sur un paillage, celui-ci doit être biodégradable : paille, écorce et déchets de bois de feuillus, feutre végétal.

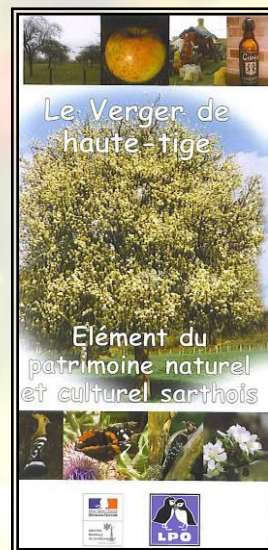
Enfin, la plantation sera d'autant plus intéressante qu'elle permettra d'améliorer la connexion entre différentes haies et de rétablir ainsi des corridors écologiques.

Quelques essences à planter...

| Les arbustes | Les arbres à conduire en têtards |
|--|--|
| Aubépine commune Aubépine monogyne Charme commun Cornouiller sanguin Églantier Fusain d'Europe Noisetier Prunellier (épine noire) Saula marsault Sureau noir Troène d'Europe Viorne lantane Viorne obier | Charme commun Chêne pédonculé Érable champêtre Frêne commun Peuplier noir Saula blanc |
| | Les arbres de haut jet |
| | Aulne glutineux Merisier |

Pour en savoir plus:

Concernant la conservation des haies, la LPO Sarthe vous propose sa brochure consacrée aux arbres têtards : « l'Arbre Têtard, élément du patrimoine naturel et culturel sarthois ».



Une autre brochure, sur le thème du verger de haute-tige, vous donnera un aperçu plus détaillé de la richesse du bocage sarthois.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Sarthe a pour but la protection des Oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier la faune et la flore qui y sont associées.

Elle agit pour la conservation du patrimoine naturel en réalisant des expertises et inventaires sur la faune et la flore, en proposant des conseils en aménagement du territoire et en génie écologique.

Elle mène des actions de sensibilisation auprès du public, notamment auprès des scolaires par la réalisation d'activités d'éducation à l'environnement.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter.

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Délégation Sarthe

43 rue de l'Estérel 72000 Le Mans

tél. : 02 43 85 96 65

e-mail : sarthe@lpo.fr



Dépliant réalisé par la LPO Sarthe grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement Pays de la Loire.

© 2007. Tous droits réservés. LPO Délégation Sarthe. Textes : Frédéric Lécureur, maquette et mise en page : Elodie Perez, Frédéric Lécureur.
Crédit photos : C. Bougrain, S. Fobert, F. Lécureur, E. Perez, R. Pellion / LPO Sarthe et E. Barbelette, C. Guihard, J.L. LeMoigne / LPO France.

La haie champêtrée

Élément du patrimoine naturel et culturel sarthois



Les haies, associations linéaires d'arbres et d'arbustes, sont apparues très tôt dans nos régions. Elles vont, au fil des siècles, «découper» le territoire. Les haies protègent les cultures, retiennent le bétail, délimitent les propriétés et sont génératrices de produits divers.

Ce maillage de haies, ainsi créé, constituera le fondement d'un milieu agricole traditionnel : le bocage.

Il ne faudra, en revanche, que quelques décennies, pour voir disparaître près des trois quarts de ces formations végétales.

Les haies champêtres d'hier et d'aujourd'hui

Une haie se compose généralement de plusieurs étages de végétation dits strates : la strate herbacée, la strate arbustive, composée de différentes essences d'arbustes et la strate arborée, constituée d'arbres relativement hauts.

Très souvent plantées sur un talus, les haies bocagères traditionnelles, mises en place jusqu'à la moitié du XXème siècle, possèdent généralement ces trois strates de végétation composées uniquement d'essences locales.

Aubépine, Epine noire, Eglantier, Fusain, Troène, Noisetier, Charme se rencontrent au niveau de la strate arbustive.

Quant aux arbres de la strate haute, nombreux ont été conduits en têtards tels le Chêne, l'Erable champêtre et le Frêne.

Ces haies étaient entretenues régulièrement : tous les 8-9 ans, la strate arbustive était recépée, on émondait les arbres têtards et on prenait soin de conserver quelques jeunes arbres pour assurer le renouvellement des têtards.



◀ Haie bocagère traditionnelle

Dans cette haie pluristratifiée, la strate arbustive est dominée par des chênes têtards.

Photo : F. Lécureur/ LPO Sarthe

A l'inverse de ces haies relativement hautes, on rencontre encore sur certains secteurs du département, la haie basse taillée. Comme son nom l'indique, cette haie ne comporte pas de strate arborée. Elle se compose d'essences arbustives qui supportent une taille fréquente.

Associée aux vergers de hautes-tiges, la haie basse protège les arbres fruitiers des brusques écarts de température et d'hygrométrie. On observe également la haie basse en complément des clôtures pour contenir les animaux dans les près.



◀ Haie basse taillée

La haie basse, souvent constituée d'essences «épineuses» en zone d'élevage, est taillée sur les trois côtés généralement tous les ans.

Photo : F. Lécureur/ LPO Sarthe

Chêne Têtard ▶

Un Têtard s'obtient en étêtant un arbre relativement jeune. Les nombreuses branches qui se développent autour de la coupe initiale sont périodiquement rabattues. Celles-ci sont utilisées, entre autre, pour la production de bois de chauffage. Ces émondages successifs provoquent l'élargissement du sommet du tronc, mais aussi, sous l'effet combiné de l'eau et des micro-organismes, à la formation de cavités.

Photo : F. Lécureur / LPO Sarthe



Les haies plantées de nos jours, moins façonnées par l'homme, ont généralement une structure beaucoup plus simple que les haies traditionnelles. Elles ne sont plus plantées sur talus et la strate herbacée est généralement absente en raison du non retrait du film plastique mis en place lors de la plantation. Quant aux arbres de la strate arborée, ils ne sont plus taillés en têtards et deviennent des arbres de haut jet.

Haie champêtre plantée ces dernières décennies ▶

Photo : F. Lécureur/ LPO Sarthe



Les multiples fonctions de la haie

Au niveau agricole, la haie, souvent perçue comme consommatrice d'espace, a des effets bénéfiques sur les cultures et le bétail.

Les haies semi-perméables ont un effet brise-vent qui agit bénéfiquement sur les rendements : l'augmentation de la production à l'intérieur de la parcelle compense largement la perte de production due à la présence de la haie.

La haie permet au bétail de s'abriter lors des intempéries et lui offre de l'ombre pendant les fortes chaleurs.

Elle protège les sols contre l'érosion et, en captant de nombreux résidus d'engrais, elle participe à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Enfin, la haie est un refuge pour de nombreuses espèces animales dites auxiliaires des cultures qui limitent la prolifération d'autres espèces «indésirables» et parfois devenues résistantes aux pesticides.



La Musaraigne couronnée, qui trouve refuge

dans la strate herbacée, se nourrit des insectes présents dans les prairies et cultures. Photo : C. Guihard/LPO

Au niveau social, de par leur impact paysager, les haies améliorent le cadre de vie et favorisent le développement d'activités diverses.

Elles sont génératrices de produits notamment du bois de chauffage.

Elles limitent également les phénomènes d'inondation en freinant et en favorisant l'infiltration des eaux de pluie.

Au niveau environnemental, la haie est un lieu d'expression de la biodiversité dans la mesure où de nombreuses espèces floristiques s'y développent et qu'elle offre de nombreux habitats convoités par une multitude d'espèces animales. De plus, les haies constituent, pour certaines espèces, des « corridors écologiques », c'est-à-dire des couloirs de déplacement.

La strate herbacée, où l'on rencontre notamment les plantes annuelles et vivaces, les champignons

et les mousses, constitue une zone d'alimentation, de reproduction et d'hibernation appréciée par tout un cortège d'espèces animales.



Le Bruant jaune construit généralement son nid au pied de la haie.

Photo : J.L. Le Moigne/ LPO



L'Orvet hiberne fréquemment dans la strate herbacée.

Photo : LPO



Pour l'Escargot de bourgogne, les abords des haies sont des lieux de ponte appréciés.

Photo : C. Bougrain/ LPO Sarthe

La strate arbustive, elle, offre des fleurs aux insectes mellifères intervenant dans la pollinisation de certaines cultures ainsi que de nombreuses baies, source d'alimentation des espèces granivores en période automnale.

Les branches enchevêtrées des arbustes seront un support idéal pour la construction des nids d'oiseaux, eux-mêmes grands consommateurs d'insectes.



La Rainette verte, après la reproduction, s'installe volontiers dans les haies. En fin d'été, sa présence est trahie par son chant.

Photo : R. Pellion/LPO Sarthe

Au niveau de la strate arborée, les cavités des arbres têtards offrent toute une gamme d'habitats convoités par de nombreuses espèces animales. Ce sont des lieux où se développent les larves de certains insectes, où hibernent des mammifères et qui servent également de sites de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux.



Les cavités des arbres têtards sont des lieux propices au développement des larves de Grand Capricorne.

Photo : C. Bougrain / LPO Sarthe



Dans la haie, les arbres morts ou sénescents sont très attractifs pour la faune et la flore.

Ici le Pic vert à l'entrée de sa loge.

Photo : R. Pellion / LPO Sarthe

L'Effraie des clochers, espèce en déclin au niveau national et européen, nidifie dans les arbres têtards creux.

Photo : R. Pellion / LPO Sarthe



Malheureusement la raréfaction des haies traditionnelles a entraîné avec elle le déclin de nombreuses espèces bocagères.



La Feuille morte du Chêne est un papillon qui recherche les aubépines pour pondre ses oeufs.

Photo : F. Lécureur/ LPO Sarthe